

Saint-Etienne, le 5 juin 2019

L'inspecteur d'académie, directeur
académique des services de l'éducation
nationale de la Loire

à

Mesdames et messieurs les enseignants
du 1^{er} degré



Division des personnels
enseignants du 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Solange COUSINET

Téléphone
04 77 81 41 56

Courriel
ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr

11 rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne
CEDEX

Objet : votre affectation pour la rentrée 2019

Dans l'hypothèse où, suite aux opérations du mouvement, vous restez sans affectation et afin de procéder à votre affectation lors de la phase d'ajustement, vous voudrez bien me retourner l'annexe 8 « fiche de vœux ajustement » à ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr pour le **13 juin 2019, délai de rigueur.**

Cette fiche a été publiée sur le site de la DSDEN de la Loire le 20 mars 2019 dans la rubrique «quoi de neuf » (<http://www.ac-lyon.fr/dsden42/cid108942/circulaires-departementales.html>).

Pour l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation nationale,
par délégation,
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint



Cyril THOMAS